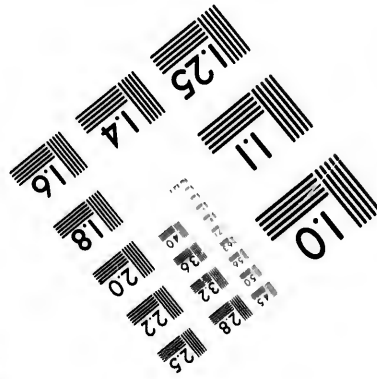
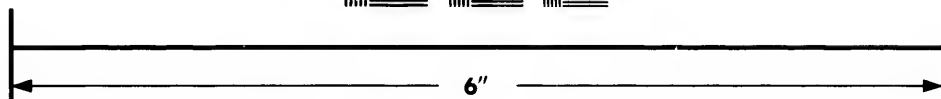
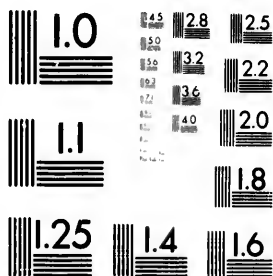


# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic  
Sciences  
Corporation

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2.5  
2.8  
3.2  
2.2  
2.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**

10



**Canadian Institute for Historical Microreproductions**

**Institut canadien de microreproductions historiques**

**1980**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
-slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

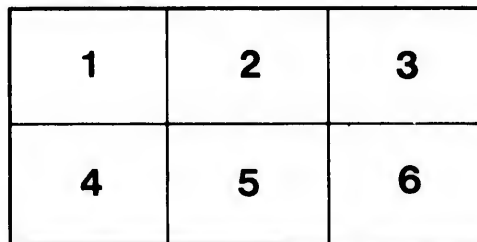
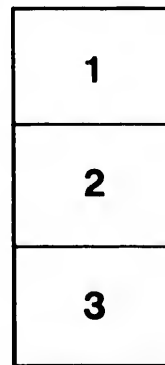
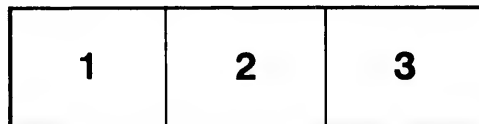
Nova Scotia Public Archives

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Nova Scotia Public Archives

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

H

DE

REVUE

*Jean Collet*

# BRITANNIQUE

---

## REVUE INTERNATIONALE

REPRODUISANT

LES ARTICLES DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES  
DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'AMÉRIQUE

COMPLÉTÉS PAR DES ARTICLES ORIGINAUX

SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE-AMÉDÉE PICHOT

---

ANNÉE 1882. — NOUVELLE SÉRIE.

TOME CINQUIÈME.

---

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE BRITANNIQUE

BOULEVARD HAUSSMANN, 50

—  
1882

Handwritten scribbles or marks at the top left of the page.



— *Les provinces antérieures  
du Canada ont été  
"Canada à l'époque".*  
**LE CANADA**

CONSIDÉRÉ COMME TERRE D'ÉTABLISSEMENT

*J. G. Bourinot*

I

Durant les quinze mois qui ont fini au 30 septembre dernier, les Etats-Unis ont reçu près de neuf cent mille émigrants, la plupart appartenant à la Grande-Bretagne et à l'Irlande. C'est là un fait qui ne peut être vu avec satisfaction par les Anglais, désireux de voir les vides du vaste empire britannique remplis par une population industrielle. Il est vrai que, durant la même période, il y a eu un mouvement d'émigration vers le Canada, particulièrement au Nord-Ouest; mais ce n'était en quelque sorte là qu'une goutte d'eau comparée aux flots abondants qui ont inondé le pays voisin, pour donner une nouvelle impulsion à son industrie, déjà si active. Est-il besoin de prouver l'avantage qu'il y aurait pour le Canada et les colonies australiennes à posséder la richesse nationale représentée par la moitié seulement de la population qui, depuis plusieurs années, a donné la préférence aux Etats-Unis? C'est là un vieux grief des dépendances coloniales de l'Angleterre. Plus de 2 millions d'âmes ont élu domicile aux Etats-Unis dans le cours de cette période. Depuis 1867, époque à laquelle les provinces du Canada s'unirent en confédération, l'Europe a déversé sur les Etats-Unis une population d'immigrants



plus considérable que la population actuelle du Canada tout entier. Il est vrai que le Canada a prospéré pendant tout ce temps, en dépit de cette politique d'indifférence qui a laissé couler sans le diriger le flot d'émigration échappé à la Grande-Bretagne. Et si la Domiuion (1) possède 4 à 5 millions d'habitants, jouissant d'une prospérité suffisante; si ses progrès industriels et commerciaux sont, à certains égards, supérieurs même à ceux de ses voisins; si son état social et politique repose sur une base saine et durable, si enfin son avenir se présente sous l'aspect le plus encourageant, elle le doit à ses hommes publics qui ont réussi, en dépit de maint obstacle, à développer un pays dont l'importance commence à être reconnue, non seulement en Angleterre, mais chez les Français, ses premiers colonisateurs.

Il était inévitable que le Canada occupât, dans la première période de sa carrière, une position désavantageuse sur le continent américain. Dans ces temps qui semblent aujourd'hui si éloignés, où il était colonie française, le peuple riverain du Saint-Laurent et de ses tributaires souffrait à la fois de la guerre et d'un système de gouvernement peu propice au développement colonial. Les institutions plus libérales des vieilles colonies anglaises situées sur le même continent donnèrent un plus grand essor à l'activité commerciale de ce peuple et le préparèrent à tous les résultats légitimes de l'indépendance nationale. Toutefois les désavantages de la situation du Canada persistèrent encore longtemps après qu'il fut devenu possession britannique. Longtemps les provinces anglaises d'Amérique furent éclipsées par la puissante confédération républicaine, leur limitrophe au Sud. Antérieurement à 1840, il y avait sans nul doute quelque chose de vrai dans les comparaisons défavorables que faisaient entre les deux pays les hommes d'Etat et les écrivains anglais. « Le contraste que j'ai décrit, dit lord Durham dans son rapport, frappe les yeux de tout voyageur qui observe: d'un côté, l'abondance, de l'autre, la rareté de tout signe de la prospé-

(1) C'est ainsi que les Anglais désignent leur possession du Canada.

rité matérielle manifestée par des villes florissantes et des champs fertiles, et de cette civilisation dont témoignent les écoles et les églises. » Ces paroles étaient justes au moment de leur publication, il y a quarante ans, lorsque le Canada était déchiré par les luttes intestines. Mais l'union de 1840 produisit un changement considérable dans l'état social, matériel et intellectuel des provinces canadiennes; l'avènement des libres institutions et d'un gouvernement responsable fit éclore de tous côtés les écoles, prospérer le commerce, surgir sur tous les points du pays les villages et les villes. Néanmoins, en règle générale, les Etats-Unis ont continué d'exercer une irrésistible attraction sur l'émigrant européen, anxieux d'échanger sa misérable place dans un monde trop rempli contre les espérances que lui offre l'Amérique, pour lui et pour ses enfants. L'influence de l'immigration sur les progrès respectifs du Canada et des Etats-Unis, pendant les quarante dernières années, peut se mesurer par ce fait qu'aujourd'hui l'un de ces deux pays a 50 millions d'habitants, et que l'autre en possède de 4 à 5. Cependant, tous les deux ont pris place en même temps dans l'histoire du monde. Québec et Port-Royal existaient déjà lorsque les pionniers puritains arrosaient de leurs sueurs les rochers de la Nouvelle-Angleterre. Mais, depuis que le Canada est devenu une dépendance de l'Angleterre, ses progrès ont été plus ou moins retardés par le fait seul de son voisinage avec la république américaine. Des millions de sujets britanniques ont longtemps ignoré l'existence d'une section de l'empire où ils pouvaient trouver tous les éléments du bien-être sans briser les liens qui les unissaient à la mère patrie. En parcourant les statistiques de l'émigration, tout homme étranger au Canada et ignorant de ses ressources supposerait naturellement qu'il y a quelque faiblesse radicale dans les institutions politiques de cette contrée, quelque défaut de libéralisme dans son système de gouvernement, quelque obstacle insurmontable venant du sol ou du climat. Comment expliquer autrement la préférence systématique du monde européen pour les Etats d'Amérique, lorsqu'il s'agit d'abandonner la terre natale pour chercher une autre patrie

au-delà des mers? Nul doute qu'une grande ignorance n'ait prévalu jusqu'à ce jour relativement aux avantages offerts par le Canada comme terre d'établissement. Il semble même que les hommes d'Etat et les écrivains anglais contemporains se soient attachés à détourner le courant au préjudice des provinces canadiennes, qui n'avaient pourtant d'autre aspiration que d'accomplir leur destinée nationale dans la plus étroite connexion possible avec l'empire britannique. Tel publiciste qu'on pourrait citer a paru se complaire à jeter sa douche d'eau froide sur les aspirations canadiennes, ou à préconiser ce « système continental » qui, s'il était mis en pratique, ne tendrait à rien moins qu'à faire entrer la Dominion dans l'Union américaine. Heureusement pour le Canada, l'intérêt public a fini par s'éveiller en sa faveur. Le développement du vaste territoire situé au nord-ouest, en même temps que les difficultés agraires survenues en Angleterre et en Irlande, ont ouvert les yeux à quelques économistes sur la valeur de la Dominion, comparée à celle des Etats-Unis comme but d'émigration, et il sera fort heureux pour l'empire que cet intérêt croissant ait pour effet de détourner le courant de l'émigration britannique de son ancien objectif pour le diriger sur le Canada. Dans ce cas, la condition même de l'Irlande peut tourner au bénéfice de l'empire. Les Irlandais entrent pour une proportion considérable dans la grande immigration qui s'est portée vers les Etats-Unis pendant les deux ou trois dernières années. C'est une chose triste à dire, mais vraie, que la plupart d'entre eux apportent dans leur nouvelle résidence un sentiment d'amertume contre l'Angleterre, sentiment qui trouve tôt ou tard son expression dans les épreuves et les difficultés de ce grand pays. D'un autre côté, l'élément irlandais au Canada forme dans la population une section digne d'égarde, car elle est industrielle, rangée, occupant des positions honorables et importantes. Il est certain qu'en l'absence de ses vieux griefs, jouissant de la liberté civile et religieuse, l'Irlandais se trouve heureux et semble avoir oublié ces jours néfastes où il était toujours un sujet en révolte contre la couronne. On ne peut donc que déplorer, en

voyant de tels résultats, que cette classe d'émigrants aille chercher fortune aux États-Unis au lieu d'affluer dans un pays où ils trouveraient les institutions et les avantages qui font du Canada une des plus heureuses contrées de l'empire.

On ne saurait contester les progrès accomplis, en un siècle d'existence, par la grande république américaine. Son système de gouvernement, en dépit de certains germes de faiblesse dont nous aurons à parler, a cette puissance qui stimule la fierté et l'ambition de ses citoyens, puisque les plus humbles peuvent aspirer aux plus grands honneurs. L'esprit y est essentiellement commercial, et néanmoins la culture intellectuelle ne se développe nulle part plus rapidement. La variété du climat, la richesse du sol, l'abondance des ressources en font un pays tout à fait privilégié. Les Canadiens sont les premiers à reconnaître tout cela ; mais ce qu'ils ne peuvent admettre, c'est que la Dominion offre des avantages inférieurs à ceux de sa grande rivale, comme terre d'établissement. Ils sont convaincus que les États-Unis seraient beaucoup moins riches et moins peuplés, si les hommes d'Etat et les écrivains de la Grande-Bretagne avaient su diriger le flot de la population vers les dépendances de l'empire qui semblent le mieux faites pour développer l'énergie britannique.

Dans le passé, la victoire est aux États-Unis, et il faut reconnaître que le monde a beaucoup gagné aux succès remportés par la république, en créant de nouveaux États à l'aide des émigrants européens. Les Canadiens ne sont point jaloux de ces succès ; ils les regardent comme d'un bon augure pour l'avenir de leur pays, pour peu qu'il soit aidé dans la carrière qui lui est ouverte. Nous nous proposons, dans cet article, de grouper avec toute la concision possible les faits et les arguments qui prouvent que la Dominion est la plus désirable des patries pour toutes les classes de gens industriels, pour ceux-là surtout qui, possédant un petit capital, sont disposés à prendre des terres, soit dans les anciennes provinces, soit dans les nouveaux territoires. Ce que nous ambitionnons par-dessus tout, c'est d'attirer l'attention des hommes éminents dont l'influence doit agir sur les classes désireuses de cher-

cher leur fortune dans une nouvelle contrée. C'est à ces hommes que le Canada demande sympathie et assistance pour l'œuvre nationale où il est engagé ; car nulle œuvre n'est plus *nationale* que celle qui consiste à développer les ressources d'une dépendance importante et à resserrer par là les liens qui l'unissent à la mère patrie. Heureux si nous parvenons à démontrer que le Canada peut réaliser toutes les aspirations de cette classe intéressante, et malheureusement trop nombreuse, qui se consume en efforts impuissants dans la lutte qu'elle soutient contre les difficultés de la vie.

## II

Plusieurs questions préoccupent naturellement l'émigrant doué d'une intelligence ordinaire, lorsqu'il songe à sa future patrie. En premier lieu, et celle-ci les embrasse toutes, le Canada possède-t-il les ressources qui lui permettront de placer sûrement et avantageusement son capital, que ce capital soit représenté par son argent ou par son labeur ? La stabilité et le caractère libéral du gouvernement sont encore une question du plus haut intérêt pour celui qui s'embarque dans une aventure où il risque tout. Tel autre s'informerait avec anxiété des conditions sociales du pays. Parmi les émigrants qui abondent chaque année en Amérique, il y a toujours un certain nombre de personnes, non absolument dépourvues de moyens pécuniaires, qui désirent vivre dans le voisinage des villes et s'inquiètent des facilités qu'elles pourront avoir pour l'éducation de leurs enfants. Sans doute, l'homme qui n'a d'autre alternative que de s'en aller dans la forêt avec sa hache et de se bâtir une maison de bois — et cet homme représente la masse des émigrants — songe peu, pour le moment, à l'éducation et aux avantages sociaux. Mais, à mesure que le temps s'écoule et que le soleil luit sur les clairières élargies, à mesure que les voisins se rapprochent de sa ferme, il commence à désirer quelques améliorations, il pense à l'avenir de sa famille. Alors, en regardant autour de lui, il découvrira tout un système qui permet à chaque groupe éta-

bli dans la Dominion de faire élever ses enfants. Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, le Canada soutient la comparaison avec ses puissants voisins, nonobstant la supériorité acquise par ceux-ci au point de vue de la richesse et de la population.

Quant aux avantages naturels possédés par les Etats-Unis, ils existent avec plus ou moins d'intensité dans la Dominion. Nous laissons de côté les Etats du Sud, où la population qui afflue en Amérique s'aventure rarement. Les chaleurs tropicales de ces régions éloignent les races du Nord, qui forment la majorité des émigrants. C'est vers le nord et l'ouest que se tournent les espérances des Européens ; or, il est certain que le Canada possède un sol et un climat qui ne le cèdent à aucun autre pour le soutien de la vie et la production de tout ce qui est demandé dans le commerce du monde. Les pêcheries, en y comprenant celles de la côte du Pacifique et des lacs intérieurs, sont les plus estimées de tout le globe, et elles ont fortement contribué au développement de cette importante marine qui assigne au Canada un rang si distingué parmi les puissances maritimes. Ses intérêts maritimes, c'est-à-dire ses pêcheries et constructions de navires, ont une valeur annuelle estimée au plus bas 10 millions de livres sterling. L'agriculture offre aussi des intérêts considérables, dont l'importance s'accroît à mesure qu'on avance vers l'ouest. L'exportation annuelle des produits agricoles dépasse 12 millions de livres, dont 600 000 ou 800 000 livres sont représentées par le bétail à cornes. Les côtes de l'Atlantique et du Pacifique ont des mines de charbon inépuisables. Le charbon de la Nouvelle-Ecosse, comme celui de la Terre de Vancouver, est bitumineux et excellent pour l'usage domestique aussi bien que pour l'industrie. Leur exportation annuelle, sans compter celui qui se consume dans les provinces, dépasse 600 000 livres sterling. Les Etats de l'Union situés dans l'extrême Ouest tirent toute leur consommation des riches mines de Vancouver, qui sont encore dans l'enfance de leur exploitation. Les forêts fournissent à l'Angleterre et aux Etats-Unis de magnifiques bois de pins, dont l'exportation annuelle

s'élève à 4 millions de livres (100 millions de francs). Les couches aurifères du Canada sont insignifiantes, comparées à celles des Etats-Unis ; la Colombie britannique exporte néanmoins pour une valeur annuelle de 200 000 livres. Le fer, le cuivre, les phosphates et la pierre de construction des provinces canadiennes ont une grande réputation au dehors, et ces produits se développent graduellement, en dépit de plusieurs obstacles, notamment l'insuffisance du capital. Bref, le progrès de toutes ces industries si variées et si précieuses par leur nature se poursuit d'une façon très encourageante, les Américains eux-mêmes venant chaque année dans le pays et y apportant, avec leurs capitaux, leur esprit industriel.

Mais c'est surtout l'agriculture qui forme pour le Canada la principale source de sa future prospérité. Toutes les espèces de grains et de fruits que fournissent les latitudes du Nord viennent à merveille dans toutes les sections de cette terre, jadis méconnue par la France, qui n'y voyait qu'une région stérile de glace et de neige. D'immenses étendues de terre cultivable existent dans toutes les provinces, même dans la Nouvelle-Ecosse, dont les côtes rocheuses abritent dans leurs nobles ports plus de navires indigènes qu'il n'y en a, relativement à la population, dans aucun Etat de l'Union américaine. Le Nouveau-Brunswick et Québec offrent encore de très grands parcours ouverts à l'exploitation, et il y a dans ces provinces plusieurs districts où les émigrants, surtout ceux qui possèdent un petit capital, peuvent s'établir avec avantage. L'île du Prince-Edouard, dans son étendue limitée, est un vrai jardin pour la fertilité. Toutefois c'est l'Ontario, avec sa vaste étendue de sol excellent et son climat tempéré, modifié par sa situation sur les grands lacs, qui constitue en quelque sorte la terre promise de l'agriculture. On peut voyager pendant plusieurs jours sur les diverses lignes de chemins de fer qui sillonnent cette belle province, et sans cesse apercevoir de tous côtés de confortables demeures, de vastes champs de blé ou autres récoltes. Il est vrai qu'en ce moment un certain nombre de fermiers abandonnent l'Ontario pour Mani-

toba ou le Nord-Ouest ; mais ces transfuges représentent, pour la plupart, soit des hommes peu satisfaits de leur établissement dans quelque localité moins favorisée, soit des esprits aventureux qui se laissent tenter par une nouvelle existence dans l'Ouest. D'autres ont contracté des engagements onéreux envers des compagnies étrangères de crédit, qui les forcent à bâtir des maisons trop coûteuses ou exigent d'eux des améliorations inutiles. Le plus grand nombre, il faut le dire, est poussé par ce besoin d'agitation inhérent au caractère américain, qui, d'année en année, emporte les habitants de la Nouvelle-Angleterre et des vieux Etats vers de nouveaux territoires — besoin inexplicable, si l'on veut, mais dont le résultat a été la création de l'Illinois et des grandes républiques de l'Ouest. Malgré tout cela, l'Ontario n'en est pas moins la province la plus riche, la plus entreprenante, la plus peuplée de la Confédération. Sa population, comme sa prospérité, s'accroissent dans une proportion supérieure à celle des plus vieux Etats de l'Union américaine. Elle a toujours un excédent de récolte à exporter au dehors. Sa production en blé dépasse en moyenne celle de la plupart des Etats américains, et nulle part en Amérique il n'y a un stock plus considérable, si ce n'est peut-être dans les circonscriptions orientales de Québec, toujours célèbres pour leur culture et leurs bestiaux de pur sang. C'est dans l'Ontario que se trouvent les plus belles villes de la Dominion, à l'exception de Montréal, qui doit en grande partie sa prospérité au commerce occidental. Toronto, Hamilton, Ottawa, London, Kingston, Sainte-Catherine, par l'aspect de leurs bâtiments et le caractère de leur population, accusent l'activité proverbiale de l'Ouest. A l'extrémité d'un lac, ou bien là où un cours d'eau se jette dans une de ces mers intérieures et forme un port naturel, ou sur les bords d'une rivière qui arrose une contrée fertile, un pionnier, un spéculateur aventureux s'établit et dit : « Ici il y aura une ville. » La prédiction ne tarde pas à se réaliser. Telle est littéralement l'histoire de la fondation de Brantford, du Londres canadien et de mainte autre place du Canada. On cite bon nombre de propriétés, valant aujourd'hui des milliers



ou même des dizaines de mille livres, qui ont été acquises, il y a peu d'années, pour une vache ou pour un cheval, pour quelques marchandises ou quelques semaines de travail d'ouvrier. Ces exemples forment le sujet d'entretien des familles, à la veillée. Le pauvre fonde sur eux ses espérances; le riche y trouve un sujet de félicitation; le spéculateur et l'homme entreprenant apprennent par là comment se fondent les villes et se bâtissent les fortunes.

C'est dans ce vaste territoire du Nord-Ouest, vers lequel l'attention est aujourd'hui dirigée, qu'on verra, sans nul doute, se réaliser ces progrès rapides dont l'Illinois et autres États occidentaux forment de si curieux exemples. L'étendue et la valeur de cette immense région qu'arrosent la rivière Rouge, le Saskatchewan, l'Athabasca, la Paix et autres cours d'eau de moindre importance, ne peuvent encore être fixées d'une façon précise; mais les explorations déjà faites prouvent qu'il y a un territoire assez vaste et assez riche pour y créer dix États aussi grands et aussi productifs que l'Illinois. On a noieri là-dessus des rames de papier; chaque touriste qui passe quelques jours dans les prairies se croit obligé d'octroyer au public le bienfait de ses expériences sous une forme ou sous une autre. Il faut faire la part de l'enthousiasme chez le voyageur ou le spéculateur, comme aussi celle du patriotisme qui porte tout bon Américain à faire l'éloge de son pays; mais, à tout prendre, il n'en paraît pas moins certain que, tôt ou tard, les provinces qui sont actuellement en cours de développement dans le Nord-Ouest formeront le grand centre de la production agricole du Canada. Les autorités américaines reconnaissent que les terres arrosées par la rivière Rouge, le Saskatchewan et la Paix sont tout aussi fertiles que celles d'aucun État de l'Union américaine de l'Ouest. Un écrivain des États-Unis n'hésite pas à affirmer, dans le *Harper's Monthly* de septembre 1881, que cette région produit des céréales supérieures à celles des contrées qui la bornent au sud. Il résulte de toutes les données qu'on a sous la main que la latitude et le sol du Nord-Ouest se prêtent admirablement à la culture du froment. Dans un climat plus

chaud qu'il n'est nécessaire pour sa maturité, le froment donne un grain peu développé et manquant de poids, parce qu'il est sujet à se dessécher. Le froment du Nord est plus dur et contient plus de gluten ; celui du Sud est doux et renferme plus d'amidon. Il est également reconnu que, dans le Nord-Ouest, le froment peut se semer en avril, et aussitôt que le blé de printemps se sème aux États-Unis. En ce qui concerne la rapidité de croissance, l'explication est bien simple. Dans une haute latitude, la végétation a un plus grand nombre d'heures pour jouir du soleil, durant la saison d'été. Le froid de l'hiver gèle la terre à une très grande profondeur, et la désagrège aussi fortement que les meilleurs moyens artificiels ; il en résulte que, plus tard, dans leur période de croissance, les plantes y trouvent une humidité qui rend la sécheresse impossible. La vallée de la rivière Rouge est un terrain d'alluvion de vingt pouces de profondeur en moyenne, reposant sur un sous-sol d'argile. L'écrivain, déjà cité semble convaincu « qu'avant peu, si l'exploitation du terrain poursuit son mouvement actuel, les États-Unis demanderont du grain à ces nouvelles contrées ». Quel que soit l'effet de ce mouvement à l'égard des États-Unis, il y a lieu de croire que le centre d'activité, en fait de céréales, qui n'est jamais bien stable, passera bientôt à la vallée de la rivière Rouge, pour s'étendre ensuite, plus loin, vers le nord.

Les progrès que l'on est en droit d'attendre sur le territoire en question peuvent se mesurer par ce fait que, l'année dernière, dans l'État du Kansas, il n'a pas été bâti moins de 15 000 maisons et de 350 écoles, tandis que 700 000 acres de terrain inculte étaient mises en exploitation. La population de l'Ontario s'est accrue de 300 pour 100 dans l'espace de vingt années, de 1841 à 1861 ; celle de Toronto de 55 pour 100, dans la même période. Certaines indications font présager que le progrès du Nord-Ouest sera plus rapide que celui de l'Ontario ; mais tout dépend de l'intérêt que prendra l'Angleterre à son développement. Winnipeg, en 1870, n'avait que 300 âmes de population ; en 1873, elle en possédait 2 300 ; aujourd'hui, elle en a 20 000 pour le moins, avec la perspec-

tive de devenir le Chicago de tout le pays qui l'entoure, et sans doute au delà, jusqu'aux montagnes Rocheuses.

« Nulle part, dit lord Lorne, dans un récent et admirable discours, vous ne trouverez une situation dont les avantages naturels promettent un avenir aussi grand que celui qui semble réservé à Manitoba, et à Winnipeg, la cité-cœur de la Dominion. Les immenses prairies, qui commencent là, s'étendent sans interruption vers l'ouest, jusqu'aux limites de la province. Manitoba est un océan de verdure, sur lequel le vent d'été suscite en passant les riches gazons et les fleurs, et dans cette étendue incommensurable de terre fertile, c'est à peine si l'on aperçoit de loin en loin la tache jaune de quelque gigantesque champ de blé. »

Ces taches jaunes promettent de s'étendre vite et loin. Des cités embryonnaires surgissent déjà sur les points que la nature semble avoir marqués comme centres d'industrie. Emerson est déjà une ville considérable, Rapid City — nom caractéristique — et Battleford donnent les plus belles espérances. La visite récente de S. Exc. le gouverneur général, qui a parcouru presque tout le nord-ouest de la Dominion, aura les plus heureuses conséquences, en montrant au peuple anglais l'opinion favorable conçue par ce haut personnage sur cette vaste région, objet d'une si ardente expectative pour l'avenir du Canada. Tôt ou tard, elle doit devenir le grenier de l'Amérique, et nourrir même des millions d'Européens. Pour les habitants de l'ancien monde, le progrès de ces nouvelles contrées a quelque chose de surprenant. Les mêmes faits se reproduisent sûrement sur chaque nouveau territoire ouvert dans l'Ouest. Aujourd'hui devient demain, comme par miracle; l'événement suit de si près la prédiction qu'ils semblent marcher tous deux la main dans la main. Le railway crée le trafic, au lieu d'être créé par lui; les fermes se multiplient avec une rapidité qui confond tous les calculs; le ministre du culte, le maître d'école, la modiste et le professeur de musique arrivent avec la première moisson; le journal s'imprime sous un arbre

Tandis qu'au-dessus des tombeaux  
 D'une vieille peuplade indienne  
 Les murs montent de toutes parts,  
 Et qu'une ligne de poteaux  
 Marque les futurs boulevards  
 De la cité canadienne.

### III

Dans sa préoccupation d'ouvrir toutes les issues possibles à son industrie de l'Ouest et de la conduire à l'Océan, pour la distribuer sur le marché européen, le Canada a pleinement emboîté le pas de sa rivale américaine. La nature l'a doté d'une noble artère de communication dans le Saint-Laurent, fleuve non moins remarquable par sa valeur commerciale que par la magnificence de ses aspects. De toutes les rivières d'Amérique, aucune ne surpasse le Saint-Laurent pour la longueur de son parcours navigable, le volume de ses eaux, et la fertilité du territoire qu'il relie à l'océan Atlantique. Son parcours, depuis l'extrémité du lac Supérieur jusqu'aux détroits de Belle-Isle, est de près de 3 000 milles. Pour apprécier dans toute son étendue l'importance de ce cours d'eau au point de vue commercial, il suffit de considérer sa situation naturelle et ses relations avec le vaste territoire qui s'étend depuis la chaîne des Alleghany, à l'est, jusqu'aux montagnes Rocheuses, à l'ouest, c'est-à-dire jusqu'à la partie du continent qui avoisine le Pacifique. Les ressources de ce territoire sont très variées et ont été développées depuis quelques années avec une intensité qui n'a point d'égale dans l'histoire des entreprises industrielles. A une date déjà vieille dans les annales du haut Canada, ses hommes publics avaient conçu l'ambition de faire de ce fleuve la grande ligne de communication entre les contrées de l'Ouest et de l'Océan ; aussi dépensèrent-ils en canaux plus qu'il ne semblait raisonnable pour un pays dont les moyens étaient encore si bornés. L'union de 1840, loin d'interrompre cette sage politique, ne fit que la confirmer, et, jusqu'à ce jour, 40 millions de livres

sterling ont été dépensés pour la navigation du Saint-Laurent, de façon à le rendre praticable aux plus grands navires d'eau douce, depuis les lacs supérieurs, jusqu'à l'Océan, sans rompre une seule fois leurs chargements. Le nouveau canal de Welland, aujourd'hui presque terminé, est très justement décrié de la sorte par les écrivains américains. Une œuvre titannique, par laquelle les Canadiens espèrent détourner le trafic du transport non seulement de Buffalo, mais de New-York, et commander les exportations du puissant Ouest pendant plus de la moitié de l'année. »

Le système de chemins de fer du Canada est encore une preuve de l'intelligence et de l'énergie déployées par le peuple canadien dans ses efforts pour lutter contre la compétition américaine. Des cinquante-neuf Etats et royaumes du monde entier qui possèdent des réseaux de chemins de fer, le Canada est le huitième en pareours total, et le cinquième quant au nombre de milles par chaque habitant. Le *Grand Trunk Railway* suit parallèlement le système de navigation du Saint-Laurent, et se prolonge, à l'est, jusqu'à Québec et Portland. Le trafic sur cette longue ligne est déjà énorme, et il est établi qu'elle transporte annuellement pour 300 000 livres de grain. L'origine de cette entreprise se rattache à de grandes folies d'agiotage, comme ne le savent que trop, pour leur malheur, ses primitifs actionnaires anglais; mais, dans ces derniers temps, grâce à une prudente et énergique direction, elle marche de pair avec la prospérité générale du pays, et spécialement de l'Ouest, dont elle tire ses principales ressources. Sur le *Grand Trunk*, à Levis, s'embranchent l'*Intercolonial Railway*, construit par le gouvernement, qui traverse le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse à Halifax, avec une branche sur Saint-Jean, et le boyau de Canso, d'où il doit bientôt se relier au port historique de Louisbourg, le plus rapproché de l'Europe. Sur la rive septentrionale du Saint-Laurent s'étend, de Québec à Ottawa et au delà, une autre ligne, qui, dans une certaine mesure, fait concurrence au *Grand Trunk*. Le *Great Western* du Canada touche à des points importants de la frontière américaine et contribue au

développement du commerce occidental. De nombreuses lignes subsidiaires partant de diverses villes pour les riches districts miniers et agricoles, favorisent encore le trafic général. Un projet éminemment national est le *Canadian Pacific Railway*, qui forme une route continue de 3 000 milles, depuis l'océan Pacifique jusqu'à Montréal. De sa prompte exécution dépend en grande partie l'avenir du Canada, car, avec le développement du Nord-Ouest, une ère nouvelle doit s'ouvrir pour le peuple canadien.

Il y a tout lieu de croire qu'à l'automne de 1883 une communication par chemin de fer, allant au moins jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, traversera ce beau pays, dont lord Lorne a parlé en termes si éloquents. Des embranchements sont également projetés dans diverses directions, dont un se dirigeant sur la baie d'Hudson par la rivière Nelson, et il est tout à fait possible que les demandes du commerce dans le Nord-Ouest fassent ouvrir cette nouvelle route, qui offrira certainement une communication de trois mois avec l'Europe. On assure que le *Northern Pacific*, maintenant que les États-Unis sont entrés dans une nouvelle ère d'entreprise commerciale, sera terminé dans le cours de 1883, et, comme le *Canadian Pacific* se reliera à cette ligne par ses embranchements, le commerce du Nord-Ouest ne manquera pas de débouchés à l'avenir. Le puissant syndicat qui administre actuellement le Canadian Pacific attire largement les colons par les conditions avantageuses auxquelles il leur cède les terres qu'il tient de la libéralité du gouvernement canadien. Espérons que les efforts faits par la compagnie et par les autorités canadiennes pour le développement du Nord-Ouest éveilleront dans le peuple anglais une sympathie qui assurera l'avenir de cette région. A l'heure qu'il est, il existe dans la Dominion plus de 8 000 milles de chemins de fer construits. Quant à leur production totale, les statistiques officielles de 1881 accusent un accroissement de 90 livres et 1 shilling par mille sur les profits de l'année précédente; et les profits nets de cette même année ont dépassé 1 400 000 livres. L'année actuelle présentera sans aucun doute un progrès analogue, car elle s'est distinguée

jusqu'ici par une grande activité dans toutes les branches d'industrie. Pour donner une idée de l'intérêt que prend le peuple canadien au développement industriel de son beau pays, il suffira de dire qu'il a contribué jusqu'ici pour plus de 200 millions de dollars (4 milliard) à la construction de ses chemins de fer et de ses canaux. C'est là une réponse suffisante à ces écrivains anglais qui, de loin, accusent le Canada de prodigalité et signalent ses dettes fédérales et provinciales comme autant de raisons pour que les capitalistes anglais ne lui prêtent point leur assistance. C'est de l'ingratitude, car les grosses sommes dépensées par le Canada l'ont été pour les intérêts impériaux sur le continent américain. Il faut signaler notamment l'*Intercolonial* et le *Pacific Railway*, qui sont certainement impériaux dans leur conception, et auxquels le gouvernement n'a donné aucune aide substantielle, sauf, dans une occasion, la garantie impériale.

Une autre considération à noter, c'est que le développement du Nord-Ouest doit donner une impulsion considérable à l'esprit d'entreprise dans les anciennes provinces, qui ont déjà créé une superbe marine. Le commerce de l'Ouest appartient dans l'avenir aux navires anglais et canadiens. Il est notoire que le trafic américain est en grande partie transporté par des navires étrangers. Le *New-York World* disait, le lendemain des funérailles du président Garfield : « Mardi dernier, il y avait dans le port de New-York cinq cent quatre-vingt-quatorze navires, bateaux à vapeur ou embarcations de toute sorte, dont le pavillon flottait à mi-mât en signe de deuil. *Tous les steamers océaniques et les deux tiers des autres navires portaient des pavillons étrangers.* » Pendant que la marine américaine est dans un tel état d'infériorité, les Canadiens construisent et emploient une flotte considérable. En 1881, les Etats-Unis, avec une population de 50 millions d'habitants, ne possédaient qu'une marine commerciale de 4 millions de tonnes, dont 1 million était employé sur les lacs du Nord et les rivières de l'Ouest. En 1880-1881, la marine du Canada, pour une population qui n'était que du douzième de celle des Etats-Unis, s'élevait à 1 300 000 tonnes. Les Ca-

nadiens espèrent donc naturellement que, par l'extension de leur commerce, leur marine pourra un jour dépasser les États-Unis, et même prendre rang après la Grande-Bretagne sur la liste des puissances maritimes.

#### IV

Si l'on considère la Dominion au point de vue de la condition sociale, on verra que les anciennes provinces offrent plusieurs avantages à ceux qui veulent s'y établir ; mais il est à peine besoin de dire que le pionnier du Nord-Ouest doit s'attendre aux privations et aux difficultés dans les premières années de sa résidence. Toutefois, les communautés nouvelles de l'Ouest progressent rapidement aussitôt l'apparition des chemins de fer, et l'on peut affirmer que, d'ici à dix ans, Manitoba et les nouvelles provinces à former dans la région ne seront pas au-dessous des anciennes sous le rapport de leur condition sociale. Un laps de peu d'années opère une métamorphose frappante dans la vie du pionnier industriel. L'auteur de cet article se souvient d'avoir visité, il y a vingt ans, un établissement nouveau dans un comté du Nord-Ouest. Une hutte en bois, au milieu d'une petite clairière, abritait un jeune couple qui travaillait à se faire un *home* à quelque vingt milles du village le plus voisin. Quelques îlots de blé et de pommes de terre perçaient au milieu de troncs d'arbres ; une vache et un cheval formaient tout leur stock de bestiaux. Le jeune colon et sa femme étaient deux courageux Anglais du Devonshire, un peu mieux élevés que ne l'est la généralité des paysans en Angleterre, et, d'année en année, le soleil éclaira des emplacements plus vastes et mûrit des moissons plus étendues. Les communications se créèrent ; un village surgit sur le bord d'un courant d'eau, qui mit bientôt en mouvement les roues de quelques industries.

L'année dernière, le même auteur revint dans ces mêmes lieux. Quel changement ! La cabane avait fait place à une jolie maison de briques, derrière laquelle une belle grange renfermant les récoltes du propriétaire. L'habitation montrait une



aisance et même un luxe que les gens de la même condition, en Angleterre, n'auraient jamais rêvés : dans le salon, un piano, des gravures d'un bon choix, des tapis, un mobilier de noyer, tandis que la cuisine et l'office accusaient une chère très confortable. Trois robustes garçons et deux belles filles, instruits à l'école du village, représentaient une nouvelle génération des Canadiens, élevés dans l'aisance et n'ayant jamais connu la gêne primitive de leurs parents. C'était jour de marché au village, et l'auteur y compta vingt-sept tilburys fort bien tenus et plusieurs chariots appartenant aux cultivateurs des environs. Tel est le progrès qu'il y a raisonnablement lieu d'attendre dans les années à venir.

Le Canada est, sans aucun doute, la vraie patrie des gens peu fortunés qui n'arrivent pas à joindre les bouts dans l'ancien monde. Un homme possédant 100 ou 200 livres sterling de revenu peut acheter une petite ferme ou un lopin de terre dans le voisinage d'un bourg ou d'une ville, et jouit d'une somme d'indépendance impossible à réaliser au milieu de la concurrence européenne; 400 livres au Canada donneront plus de bien-être que le triple de cette somme en Angleterre. En somme, les habitants du Canada vivent aussi bien que leurs voisins des Etats-Unis. Toutes les nécessités de la vie y sont abondantes et à bon marché. La terre y produit ces fruits que les classes pauvres de la Grande-Bretagne sont obligées de s'interdire. Les pommes et les prunes viennent à profusion dans toutes les provinces; les pêches et les raisins mûrissent à merveille dans l'Ontario. La vigne devient même, d'année en année, un important objet de culture et donne des vins comparables aux vins légers de France et d'Allemagne.

Les importations du Canada indiquent la façon de vivre de la population au point de vue de ce qu'elle achète aux pays étrangers. Le Canada paye annuellement à l'Angleterre 1 600 000 livres sterling pour lainages et 2 millions pour coton manufacturé. Mais ce sont là des articles de nécessité; il faut regarder ailleurs pour apprécier les goûts plus ou moins dispendieux des Canadiens : 500 000 livres en moyenne sont payées pour les

soieries ; 200 000 livres pour chapeaux et coiffures des deux sexes ; 100 000 livres pour les fourrures ; 400 000 livres pour bijouterie et orfèvrerie ; plus de 200 000 livres pour le tabac et les cigares. Les maisons absorbent pour 450 000 livres sterling de tapis et toiles cirées, la plupart venus d'Angleterre. L'horlogerie fait sortir du pays une somme de 50 000 livres, les instruments de musique 600 000 livres. Le dehors fournit encore en papier de toute sorte, y compris les tentures d'appartements, une valeur de 200 000 livres. La carrosserie importée représente une somme d'environ 30 000 livres. La consommation du thé, du café et du sucre peut s'apprécier par ce fait que la population dépense annuellement de 4 400 000 à 4 600 000 livres pour ces articles.

On pourrait prolonger encore cette énumération, qui démontre que les Canadiens ne se refusent point les jouissances de la vie. Ces chiffres augmentent graduellement à mesure qu'augmente la capacité d'achat. Les importations de 1880-1881 ont atteint la somme de 21 millions de livres sterling, ce qui constitue un excédent de 4 millions sur celles de l'année précédente. Et il ne faut pas oublier que le Canada est un pays manufacturier et qu'il exporte un grand nombre d'articles, tels que pianos, voitures, chaussures, papier, tweeds, sucres, etc. En somme, les exportations sont dans une proportion rationnelle des importations, grâce à la surabondance des récoltes et aux demandes constantes de l'étranger.

## V

Les Canadiens ont eu de longues luttes à soutenir contre la mer et la forêt, mais depuis qu'ils ont pris le dessus, ils ont pu acquérir cette culture intellectuelle qui accompagne un état social perfectionné. Il y a quarante ans, à peine un enfant sur quinze fréquentait les écoles ; aujourd'hui la proportion est de *un* sur *quatre*. Les universités, collèges ou écoles supérieures sont au nombre de 500 environ ; les écoles primaires se chiffrent par 14 000, fréquentées par plus de 4 million d'élèves et entretenues par une contribution de

1 400 000 livres sterling. La province de l'Ontario, la première sous le rapport de l'instruction comme sous tous les autres, dépense pour ses écoles de 600 000 à 800 000 livres sterling, soit 100 pour 100 de plus qu'en 1867, et il n'y a qu'à visiter ces établissements, supérieurement aménagés et pourvus, pour voir de quelle manière profitable cet argent est employé. De 1855 jusqu'au jour présent, il a été dépensé environ 140 000 livres en cartes, matériel scolaire et livres de prix, à l'exclusion des bibliothèques publiques, qui comptent 300 000 volumes. L'importation annuelle de la Dominion en livres et publications périodiques forme une valeur de 200 000 livres, ce qui, joint aux 30 millions de journaux ou revues qui passent annuellement par les bureaux de poste du Canada, indique jusqu'à quel point la population est désireuse de suivre le mouvement intellectuel. Toutefois, ce serait une erreur de croire que le Canada dépend exclusivement de l'extérieur pour la nourriture littéraire ou les informations courantes; ses 400 à 500 journaux quotidiens ou hebdomadaires fournissent amplement de quoi lire à chaque section de la Dominion. Le Nord-Ouest, lui-même, qui n'avait qu'un seul journal il y a dix ans, en possède aujourd'hui 16 pour le moins, dont 3 quotidiens. Les auteurs du Canada augmentent en nombre autant qu'ils se perfectionnent dans l'art d'écrire, et chaque année voit éclore des récits d'un ordre non inférieur, dont la plupart, il faut le remarquer, se rapportent à l'histoire nationale de cette contrée si intéressante.

Les églises et les édifices publics peuvent soutenir la comparaison avec l'architecture de « l'Etat empire » de New-York. Quant aux habitations privées, elles attestent, par leur élégance et leur aménagement, une civilisation qui n'est point à son début. Il y a douze ans, les représentations théâtrales se donnaient dans des constructions rudimentaires qui n'étaient, en certains endroits, que de simples baraques en planches; aujourd'hui, toutes les grandes villes ont une ou plusieurs salles de spectacle fort bien appropriées à leur destination. Une autre preuve de l'esprit de culture actuellement répandu

dans le Canada, jusqu'ici regardé comme une contrée prosaïque et purement utilitaire, est l'établissement des écoles d'art dans les grands centres. Il existe même une Académie des beaux-arts, due à la généreuse initiative du marquis de Lorne et de la princesse Louise. Déjà un grand nombre de jeunes gens ont embrassé la carrière artistique et quitté momentanément leur pays pour aller se perfectionner dans les écoles d'Europe par l'étude des grands modèles. Les goûts artistiques de la population canadienne ont leur mesure dans la valeur des tableaux et gravures de mérite apportés dans le pays, valeur dont le chiffre s'élève annuellement à plus de 100 000 livres. Ces importations ont lieu en franchise de tous droits, dans le but de favoriser autant que possible l'introduction d'un aussi précieux agent de culture.

Les faits qui précèdent ne sont qu'un abrégé des renseignements à l'aide desquels on peut rendre palpables les progrès intellectuels accomplis dans une région qui n'était, il y a cinquante ans, qu'une solitude de rivière et de forêt, et n'avait pas 1 million d'habitants. Et pourtant il sera difficile de détruire les préjugés qui dominent à cet égard dans certaines classes du peuple anglais. Grâce aux journaux illustrés de la Grande-Bretagne, bien des gens se représentent le Canadien comme un homme blanc, il est vrai, mais vêtu d'une simple couverture et ne marchant que sur des raquettes. Il faut savoir gré à ces feuilles de n'en pas faire un sauvage avec le costume indien et les plumes. Les plaisirs du pays consistent, il est vrai, dans certaines pratiques toutes locales, telles que patiner, glisser sur la neige, pêcher le saumon ou camper dans le voisinage d'intéressantes tribus indiennes; mais il ne s'ensuit pas qu'elles résument toutes les jouissances des classes aisées. Si ces écrivains et ces artistes veulent se faire une juste idée des mœurs canadiennes, ils n'ont qu'à venir dans la Dominion à la condition de pénétrer dans le cœur du pays et de se mêler à la vie intime des habitants; ils pourront se convaincre alors que les connaissances et le bon goût ne sont pas absolument confinés au centre de l'empire britannique, mais que tout cela fleurit dans une dépendance qui a

d'ailleurs conservé les traditions de la civilisation française au dix-huitième siècle.

## VI

Il nous reste maintenant à examiner les institutions politiques du Canada. Ces institutions paraissent admirablement combinées pour stimuler l'énergie nationale, et donner la plus grande somme de liberté compatible avec la paix publique et les conditions d'un bon gouvernement. Antérieurement à 1840, les provinces étaient agitées par des troubles politiques, aujourd'hui heureusement apaisés, grâce à l'extension des droits populaires et à la concession d'un gouvernement responsable. Depuis lors, elles sont régies par un système calqué sur la constitution britannique, autant que cette constitution peut s'appliquer à une dépendance coloniale, et il en est résulté un accroissement notable de prospérité dans toutes les classes. Les gouvernants anglais ont appris par l'expérience que le meilleur moyen de rattacher à l'empire une possession importante était de lui octroyer un gouvernement local, dans le sens le plus étendu de ce terme, et de n'exercer de contrôle que sur les matières d'intérêt impérial, par le ministère d'un gouverneur général, agissant au nom de la couronne et responsable envers elle. En effet, l'union fédérale des provinces a développé leurs ressources intérieures, en même temps qu'elle leur a donné, au point de vue des intérêts britanniques, une importance qu'elles n'auraient jamais acquise en demeurant isolées. Dans la mise en pratique de ce système, le peuple canadien n'avait qu'à se modeler sur deux grandes nations, l'Angleterre et les Etats-Unis, auxquelles il a nécessairement et sagement emprunté certaines institutions politiques. Le régime fédéral du Canada se rapproche beaucoup de celui de la grande république américaine, avec cette différence qu'il présente un plus grand élément de force par la distribution des pouvoirs respectifs du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Dans le système en vigueur aux Etats-Unis, chaque Etat est souverain, en ce sens

qu'il possède tous les pouvoirs non attribués par la constitution au gouvernement fédéral. Dans le système canadien, le pouvoir législatif des assemblées locales est limité aux objets qui leur sont spécialement assignés par l'Acte de l'Union; tout le reste rentre dans le domaine du parlement du Canada. Dans les cas de conflit, la décision des hautes cours a toujours eu pour effet d'assurer au parlement de la Dominion le contrôle et la détermination de toutes les questions d'intérêt national, et de maintenir les législatures locales dans les limites de leurs pouvoirs statutaires. De cette façon, les gouvernements provinciaux ne sont pas autant de souverainetés partielles, recélant une menace permanente pour la paix et la stabilité du gouvernement général, duquel dépend la grandeur future de la Dominion; ce sont des corps investis de certains pouvoirs inférieurs et définis, ayant un caractère purement local ou municipal. Il faut ajouter que, tout en fortifiant ainsi l'autorité centrale, la constitution a donné à chaque province toute la liberté d'action nécessaire au développement de ses propres ressources. L'éducation, les travaux d'utilité publique, les communaux, les mines, tout ce qui est, en un mot, d'intérêt local, appartient aux provinces; et il n'y a qu'à suivre l'histoire des quinze dernières années pour voir quels progrès ont été réalisés dans toutes ces branches. Aucun autre système, c'est-à-dire un système moins protecteur des franchises et des institutions locales, ne pourrait satisfaire la section française du peuple canadien. Tel qu'il fonctionne actuellement, depuis le grand acte de l'Union, il a supprimé toutes les causes de mécontentement, et il n'y a pas aujourd'hui de membre plus loyal de la confédération que la province de Québec, autrefois vue avec défiance par le gouvernement anglais.

Mais ce n'est pas uniquement dans la distribution des pouvoirs que le régime canadien possède un élément de force qui le rend supérieur à la constitution des États-Unis. Si le Canada a pris pour modèle, à certains égards, l'Union fédérale de ses voisins, d'un autre côté son gouvernement repose sur les grandes et inébranlables bases de la constitution non

écrite du peuple anglais. La reine, d'après l'*Union Act*, fait partie du parlement canadien, et c'est en elle que réside le pouvoir exécutif, exercé par un gouverneur général, nommé et révoqué uniquement par la couronne. Conséquemment le souverain y est toujours représenté ; il ne meurt jamais, il ne change pas avec la fortune des partis politiques, et c'est la permanence du pouvoir exécutif qui donne au Canada, comme à toutes les autres dépendances de l'empire, les garanties d'ordre et de stabilité inconnues dans un système électif, sans cesse agité par la lutte des ambitions rivales. Le gouverneur général, dans l'exercice de ses fonctions, agit invariablement d'après l'avis des ministres, conformément à ce sage principe britannique qui isole le souverain de tous débats parlementaires, et veut qu'il y ait toujours un ministre responsable pour chaque acte du pouvoir exécutif. Les périls qui environnent l'exécutif dans la république américaine ont été tristement mis en évidence, il y a peu de temps, par la mort du président Garfield,

Homme de cœur, luttant contre la destinée  
Et tombant avec gloire.

Il est reconnu que M. Garfield est tombé victime du fatal système qui rend le président responsable de toutes les nominations aux emplois publics. « Un million d'hommes besogneux ou ambitieux, a dit un penseur américain à cette occasion, assiègent le président pour les cent mille places dont il dispose. L'assassinat le guette constamment dans la concentration et la distribution du patronage. » Toutes les querelles pour la distribution de ces places, toutes les compétitions qui surgissent dans le parti qui a élu le président retombent plus ou moins sur la tête du chef de la nation, qui supporte tout le poids de ce périlleux fardeau. Il n'en est point de même pour le gouverneur général du Canada ; représentant d'un souverain « qui ne peut faillir », il demeure étranger à toutes les luttes des partis.

La distribution des emplois est toujours grosse de difficultés dans un pays où règnent les institutions populaires.

L'atroce doctrine : « Aux vainqueurs les dépouilles », est la loi fatale de la démocratie, et il faut plaindre les nations que les politiciens ont infectées d'une aussi honteuse plaie. Le Canada, jusqu'ici, a heureusement échappé à cette infection ; aussi ses fonctionnaires sont-ils en général des hommes honorables et dévoués au bien public. Les cas de malversation sont parmi eux extrêmement rares, bien que les occasions soient nécessairement fréquentes, dans un pays où chaque section a ses banques publiques d'épargne, ses bureaux de poste, ses douanes, etc. ; c'est pourquoi ils jouissent d'une grande réputation d'intégrité.

Avec un système fédéral réunissant la force du pouvoir central et la liberté locale d'action, avec un exécutif permanent et indépendant des caprices et des passions populaires, avec un service civil étranger à la politique et assuré de son lendemain, le Canada possède les éléments de stabilité très encourageants pour ceux qui viennent s'établir sur son territoire. Et ce n'est pas non plus un des moindres avantages du Canada que son peuple se montre plus respectueux de la loi et du bon ordre que ne l'est, en certaines circonstances, le peuple américain. De temps en temps, on voit, aux États-Unis, des bandes de citoyens pénétrer de force dans les prisons et pendre les criminels, sous prétexte que « la justice et les tribunaux ne sont qu'une farce. » Le vieux système d'une judicature élective n'a jamais trouvé de partisans au Canada. Les juges sont heureusement en dehors de toute influence politique, et ne peuvent être révoqués que par des décisions du Sénat et de la Chambre des communes ; conséquemment il y a une confiance générale dans l'intégrité et l'indépendance de la magistrature. Depuis que le régime britannique est établi au Canada, on n'a pas vu un seul juge remplacé pour corruption ou conduite répréhensible dans l'administration de la justice. Ajoutez à cela que la population est douée d'un sens moral qui sauvegarde la pureté de la vie domestique et fortifie le lien du mariage. Tout dernièrement, à New-York, un clergyman signalait du haut de la chaire ce fait regrettable que, depuis un an, deux mille quatre cents di-



vores avaient eu lieu dans six des principaux Etats de l'Union. Dans la Dominion, les questions relatives au mariage sont exclusivement dévolues au parlement fédéral, et, depuis 1867, ce parlement n'a eu à se prononcer que sur six cas de divorce, pour des personnes appartenant aux deux grandes provinces de l'Ontario et de Québec. Ce ne sont pas seulement les provinces les plus civilisées qui donnent l'exemple d'une vie de famille régulière. La monstrueuse plaie du mormonisme n'aurait jamais pu s'implanter dans le Nord-Ouest canadien, comme elle l'est dans l'Utah, d'où le gouvernement des Etats-Unis paraît impuissant à l'extirper. Pas à pas, les institutions des vieilles provinces pénétreront avec la population dans les plaines occidentales du Canada ; le pionnier peut donc s'y aventurer avec confiance, car il y trouvera toutes les garanties désirables pour sa vie, sa propriété et son bien-être de toute nature. Les principes de justice et d'honnêteté qui ont toujours prévalu dans les relations du Canada avec les tribus indigènes — contrairement à la mauvaise foi des agents américains envers ces mêmes tribus — garantissent au colon une sécurité qu'il ne trouverait pas dans les nouveaux territoires des Etats-Unis. En résumé, tout émigrant, dès qu'il met le pied sur la prairie du Nord-Ouest, a l'assurance qu'il peut compter sur la protection des lois et institutions britanniques, sagement adaptées aux circonstances d'un pays nouveau.

## VII

Quelques mots, en terminant, sur l'avenir du pays qui a fait l'objet de cette étude. La confédération canadienne, bien qu'encore à l'état d'enfance, révèle chaque jour sa faculté d'expansion nationale. Le gouvernement de la Dominion, grâce à sa charte impériale, a maintenant assumé sous plusieurs rapports les responsabilités d'une nation. Il exerce son autorité sur un territoire dont l'étendue est au moins égale à trois Etats aussi vastes que la France, et il n'a pas dit son dernier mot quant au nombre des provinces nouvelles qui peu-

vent surgir sous sa bienfaisante initiative. Il y a quarante ans à peine, les possessions anglaises de l'Amérique du Nord ne présentaient qu'un assemblage de communautés pauvres, lentes à progresser et sans importance dans l'empire. La constitution actuelle leur fut octroyée à contre-cœur, tant on craignait qu'elle ne se trouvât, par temps, en opposition avec les intérêts impériaux, et ne fût pas toujours mise en œuvre avec la sagacité nécessaire au gouvernement d'un Etat. Le peuple canadien a prouvé jusqu'ici que ces craintes étaient chimériques. Nul doute que les dernières années de ce siècle ne fassent époque dans l'histoire de la Dominion. Elle est enfin arrivée aux portes de son âge d'or. Pendant un siècle, les Etats-Unis ont pu attirer à eux des millions d'âmes, tandis que le Canada était comparativement délaissé, à cause de la prétendue infériorité des avantages qu'il offrait aux colons. Cependant chaque année démontre avec évidence qu'il possède dans le Nord-Ouest un territoire bien plus vaste et bien plus fertile que tous ceux qui sont encore disponibles dans l'ouest des Etats-Unis. Si la population afflue au Canada, d'ici à vingt ans, avec une certaine rapidité — ce qui paraît probable d'après les indications actuelles — la situation du Canada, au commencement du siècle prochain, sera telle que plus d'une nation pourra l'envier. Ce serait un malheur pour l'empire que les aspirations des Canadiens fussent, en de telles circonstances, entravées par la froideur et l'apathie des Anglais. Il peut venir un temps où l'Angleterre trouvera dans le système fédéral des provinces canadiennes une solution qui aplanira bien des difficultés nationales, et donnera à l'empire cette unité qui lui manque. Une telle solution peut être le rêve de quelques enthousiastes; et pourtant il y a, soit dans l'Etat central, soit dans ses dépendances, bon nombre d'hommes dont les idées prennent cette direction patriotique.

Toutefois, les intérêts les plus réels du Canada se rapportent à sa vie présente. Son avenir repose en grande partie sur l'empressement avec lequel la nation mère le secondera dans cette crise de son histoire. Il serait certes bien décourageant que sa fidélité au lien britannique ne fût récompensée que

par le spectacle de myriades d'Anglais, Irlandais et Ecossois, donnant la préférence à un pays dont la grandeur progressive est constamment opposée à la faiblesse du Canada par les avocats de l'idée continentale. Dans tous les cas, ce serait une pure illusion de croire que le Canada doit être tôt ou tard absorbé par les Etats-Unis. L'esprit éminemment conservateur des classes dirigeantes, et surtout de l'élément français, les traditions historiques du peuple canadien, sa légitime fierté au sujet des résultats obtenus jusqu'à cette heure, tout enfin tend à créer entre les deux pays une ligne de démarcation qui se creuse de plus en plus. Les intérêts impériaux exigent absolument que ce peuple soit encouragé. De plus, les sentiments d'affection qui unissent les membres d'une même famille doivent tendre à fortifier la position du Canada dans l'empire. L'Angleterre a deux filles établies sur les rives du continent américain. L'une, dans toute l'expansion de sa beauté, a des millions de sujets courbés sous ses lois. Il y a déjà longtemps qu'elle a quitté l'abri maternel, et, durant de longues années, la mère et l'enfant se sont vues avec froideur; aujourd'hui, heureusement pour les deux, tous les vieux sujets de querelle sont oubliés. En dépit de tous ses défauts, l'indulgente matrone aime ce merveilleux fruit de son sein et elle en est fière; mais il ne faut pas qu'elle oublie la plus jeune sœur, qui lui est restée constamment fidèle, et à laquelle est due la plus grande part de son affection. Cette sœur, plus modeste que son aînée, promet néanmoins de devenir à son tour une personnalité florissante; mais elle n'accomplira cette destinée qu'à la condition d'être soutenue.

A. V. (*The Westminster Review.*)

---

s  
t  
a  
a  
e  
;  
-  
s,  
in  
is  
a-  
te  
le-  
te-

11

